

PES 2012

CA 22 janvier 2013

PES 2012 Méthodologie 1/2

CRITERES D'ATTRIBUTION

- Définition des critères d'attribution, des montants de la PES et de la procédure de recours par AMU *approuvés en CT et CA du 17 juillet 2012 et CA du 25 septembre 2012*

EXPERTISE DES CANDIDATS

- **Modalité** : désignation de 2 experts extérieurs à AMU de la discipline par candidat.
- Les experts ont été invités à remplir une grille d'expertise composée de 6 rubriques qu'il s'agissait de noter « A, B ou C » (chaque note était accompagnée de commentaires) et à attribuer une note générale :
 - ① Encadrement doctoral
 - ② Activité scientifique (publications, ouvrages, brevets, ...)
 - ③ Animation scientifique
 - ④ Activités contractuelles
 - ⑤ Rayonnement
 - ⑥ Mobilité thématique et/ou géographique
- **Méthode pour désigner les experts extérieurs** :

Pour chacun des 5 secteurs d'AMU, un référént a été désigné au sein du Bureau du Conseil Scientifique pour identifier les experts,

Pour réaliser ce travail, les référents se sont appuyés sur les membres du CS pour les disciplines représentées et le cas échéant sur d'autres enseignants chercheurs d'AMU pour les disciplines non représentées au CS,

PES 2012 Méthodologie 2/2

- **EXAMEN DES CANDIDATURES PAR LE CONSEIL SCIENTIFIQUE RESTREINT AUX EC (CSR)**

séance réservée à l'attribution de la PES le 20 décembre 2012

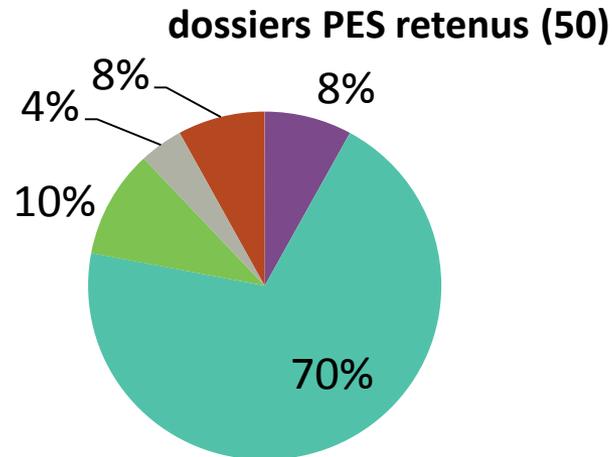
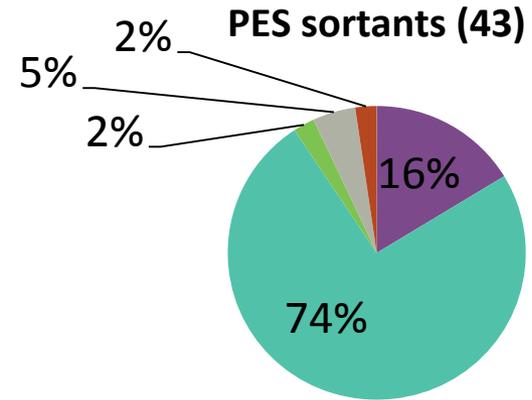
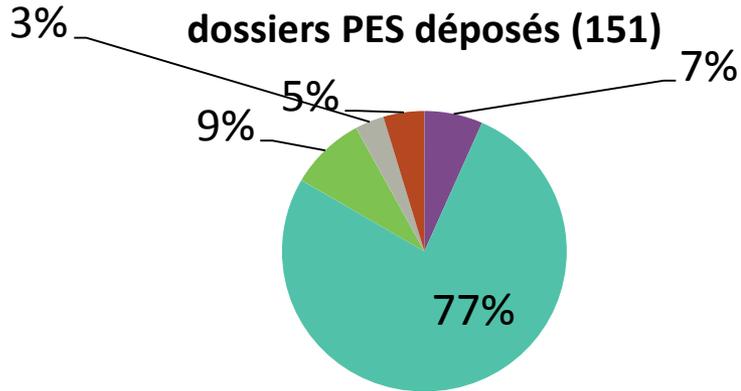
- Le Conseil scientifique s'est prononcé dans sa séance de juillet 2012 sur le fait de considérer la qualité des dossiers de professeurs (PR) et de maîtres de conférences (MCF) sans les mettre en concurrence pour procéder de manière la plus équitable possible.
- Chaque candidat a été évalué par le CSR sur la base des deux expertises extérieures.
- En amont du CSR, les référents ont été sollicités pour vérifier la convergence des expertises des deux experts pour chaque candidat. Dans le cas contraire, le référent a revu en détail les deux expertises pour apporter le cas échéant au CSR les raisons de divergence entre les deux expertises.
- Une réunion préparatoire du Bureau du CS a été organisée dans ce sens.

PES 2012 statistiques

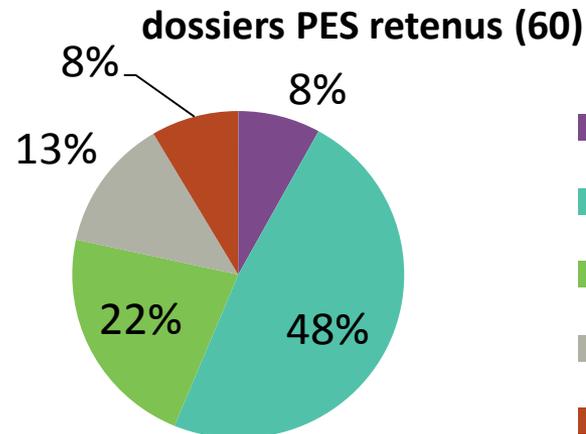
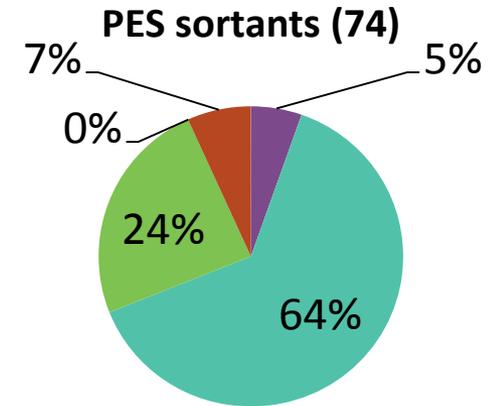
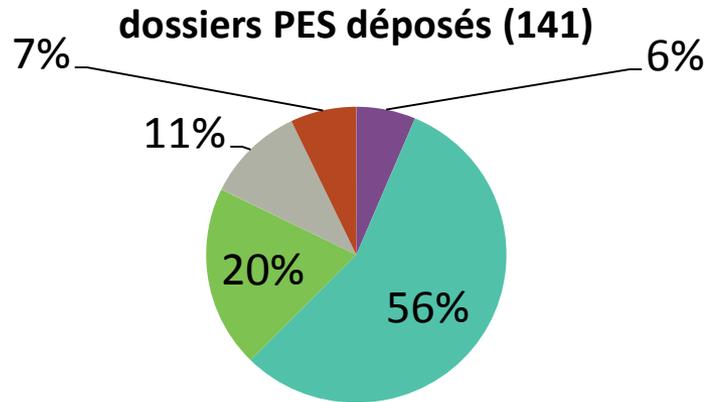
	Moyenne d'âge
MCF	40 ans
PR	50 ans

	% de demandes de renouvellement par rapport aux sortants	% PES renouvelées
MCF	72%	40%
PR	78%	50%

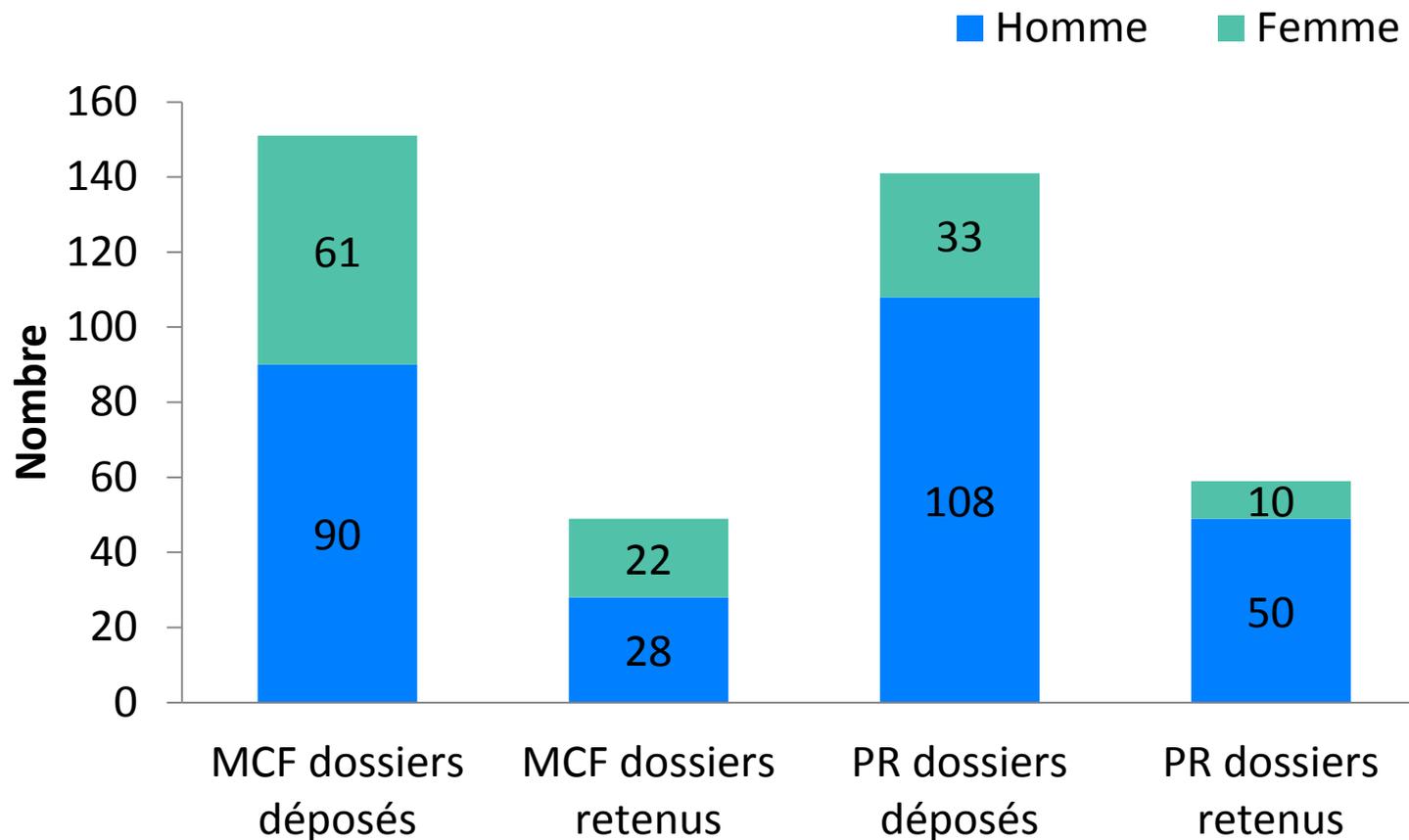
PES 2012 – MCF par secteur



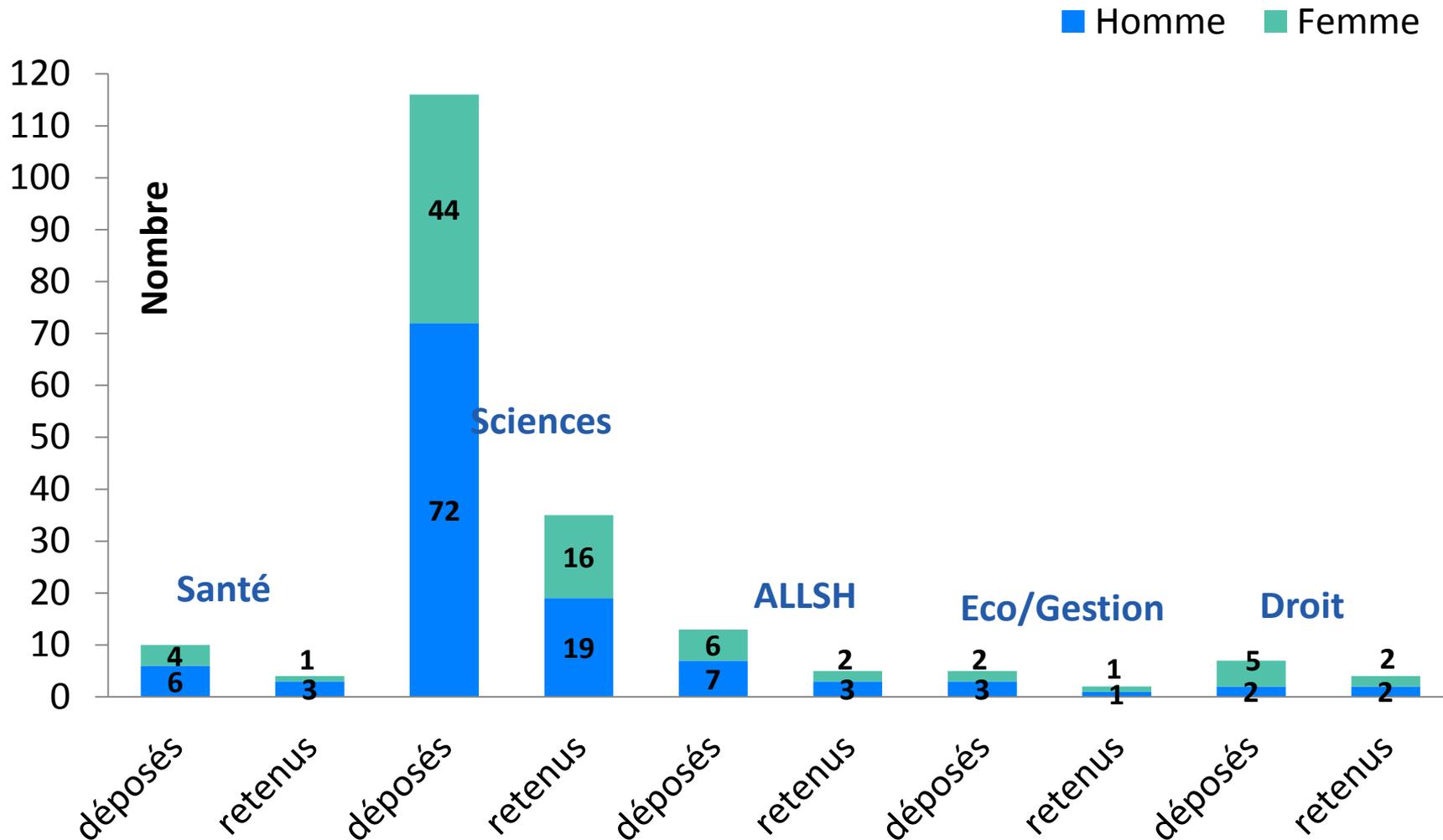
PES 2012 – PR par secteur



PES 2012 : Répartition Homme / femme



PES 2012 – MCF par secteur – déposés et retenus



PES 2012 – PR par secteur – déposés et retenus

